

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CONGARD, dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Didier HURTEBIZE, Maire.

Date de convocation : 7 décembre 2020

PRESENTS : MM HURTEBIZE D. – GUÉZO P. – QUÉMARD C. –
PORT-HELLEC Y. – BÉDARD F. – QUELLARD M.P – DANILO B. –
GUERRIER A. – AUBERT M. – JARNIER L. – LEGRAND C. –
PHILIPPOT B. – WINCKEL U.

Absentes excusées : Mmes HÉDAN E. – BONNARD C.

Secrétaire de séance : M. DANILO Benjamin

01-12-2020

Local associatif et technique – Réserve eau de pluie – Aire de lavage

Demandes de subventions – Consultation des entreprises

Monsieur le Maire fait savoir que Monsieur Hervé BLEHER a été reçu par la « commission travaux » et les Adjoints le 27 novembre dernier en Mairie.

Il fait un compte rendu des échanges et donne lecture du devis estimatif établi par le Cabinet BLEHER.

Une discussion s'engage au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ☞ Valide le projet qui s'élève à 1xx xxx € HT,
- ☞ Décide de mettre en option l'aire de lavage : 1x xxx € HT
Soit un total de 1xx xxx € HT,
- ☞ Sollicite les subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et PST (Programme Solidarité Territoriale) du Conseil Départemental,
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises,
 - ◆ Il rappelle que les devis ne pourront être signés qu'après avoir reçu les notifications des subventions sollicitées.
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

02-12-2020

Bar « Le Canal » - Crise sanitaire COVID 19

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a reçu Madame Claudine BONO en présence des Adjoints.

Il fait un compte rendu de cet échange.

Une discussion s'engage au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ☞ Décide de faire un geste solidaire en faveur de Madame Claudine BONO du Bar « Le Canal » en raison de la crise sanitaire engendrée par le COVID 19 (fermeture du bar depuis le 29 octobre 2020) ; avec une remise pour les mois de novembre et décembre 2020 sur le loyer du commerce, soit un montant total de 800 € HT.

03-12-2020

Automate de commande des cloches de l'Eglise

Monsieur le Maire fait savoir que le tableau de commande des cloches de l'église est vétuste, il s'agit d'un matériel d'environ 30 ans.

La mémoire est défaillante et va nécessiter des reprogrammations à chaque coupure de courant.

Il donne lecture des devis communiqués par l'entreprise MACE en charge de la maintenance.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Décide de retenir le modèle Apollo 3 10 relais à écran tactile, pour un prix de 1 988 € 91TTC,
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

04-12-2020

Achat de fruitiers pour Lorette

Monsieur le Maire présente le devis établi pour l'achat de fruitiers qui seront plantés avec la collaboration des enfants de l'école Saint Joseph de Saint Congard, en partenariat avec l'ONF.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec les « Serres du Moulin de Prada » de Guer qui s'élève à 583 € 98 TTC pour l'achat de 10 pommiers, 10 poiriers, 10 pruniers et 5 cerisiers.

05-12-2020

Convention multi-services FDGON Morbihan 2021 – 2022 – 2023

Monsieur le Maire présente la convention multi-services de la FDGDON de Vannes. Celle-ci permet d'accéder à des services complémentaires tels que :

- Formations gratuites à la lutte contre les taupes pour l'ensemble des administrés et pour le personnel communal,
- Mise à disposition d'effraies (protection des cultures) à condition préférentielle,
- Rétrocession de matériel de piégeage (cages-pièges) à tarif préférentiel,
- Programme de réduction des nuisances causées par les pigeons domestiques en zone urbaine,
- Conseils divers auprès des élus, employés communaux, secrétaires de Mairies, administrés des communes.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour les années 2021 – 2022 – 2023. La participation financière est fixée à 87 € 80 / an.

Elle pourra être renouvelée par reconduction de manière expresse. Le montant sera réévalué selon l'évolution de l'indice des prix de production des services, pour les années 2024 – 2025 – 2026.

06-12-2020

Contrat de dératisation – Fourniture de produits

Monsieur le Maire présente les devis établis par la société FARAGO BRETAGNE de Vannes pour la dératisation.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Décide de retenir la proposition de fourniture de produit (Nyna D + pâte seau de 5 kgs + 5 boîtes poste rat beta) pour un prix de 95 € 59 TTC,
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

07-12-2020

5^{ème} édition des nuits de la lecture du 22 janvier au 24 janvier 2021

Cette manifestation festive lancée en 2017, à l'initiative du Ministère de la culture à pour objectif de célébrer la lecture sous toutes ses formes.

Si le contexte sanitaire le permet, des évènements en jauge réduite pourront être proposés par la commune, sur inscription préalable en Mairie.

Monsieur le Maire présente le projet et le programme détaillé de ces 3 jours :

- Lieux retenus :
 - Gîte « La Correspondance »,
 - Bar « Le Canal »,
 - Chapelle paroissiale à côté de l'Eglise
 - Salle communale.
- Lectures – Animations :
 - Lecture (livres, contes, cartes postales) dont le livre « Sur les traces de Michel Strogoff et articles publiés dans « Géo » par Rémy MICHEL,
 - Théâtre de marionnettes,
 - Kamishibaï : théâtre japonais,
 - Peinture,
 - Crieur.Mise à disposition de divers livres sur une table et chaque personne ouvre une page et lit un passage.
- Intervenants :
 - Rémy MICHEL,
 - Michel VANACKER,
 - Joëlle FEGERT – Christelle QUÉMARD – Yann PORT-HELLEC,
 - Marie TANNEUX – Nina POLNIKOFF,
 - Florent BIDAUD.
 - etc...
- Coût – Budget :
 - Florent BIDAUD : 150 € / soirée,

- Marie TANNEUX : 230 €,
- Michel VANACKER : GRATUIT

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Donne un avis favorable à l'organisation de cette édition des nuits de la lecture (programme détaillé en annexe),
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette manifestation,
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à inscrire au budget les crédits correspondants.

Vœux 2021

Le Conseil Municipal, vu la crise sanitaire COVID 19 :

- ☞ Considérant que les conditions actuelles ne permettent pas d'organiser les vœux 2021 en toute sécurité,
- ☞ Décide d'annuler, à titre exceptionnel, les vœux 2021,
- ☞ Décide d'organiser, dès que cela sera possible, une réunion publique afin de rencontrer et d'échanger avec les habitants.

08-12-2020

Internet – Salle de sports

Monsieur le Maire fait savoir que les associations sportives souhaitent avoir le réseau Wifi à la salle de sports (envoi des feuilles de matches, enregistrement des équipes, etc...).

Il donne lecture du coût engendré pour une installation de ce type.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- ☞ Décide de retenir l'offre SOSH ADSL pour un prix TTC de 19,99 € / mois, location live box incluse,
- ☞ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette installation.

09-12-2020

Action sociale – Prestation bons d'achat pour le Noël des Agents

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ☞ Décide d'offrir au personnel de la Collectivité, un bon d'achat pour « Noël 2020 » soit 50 € / agent.
Cette carte cadeau est aussi destinée à soutenir l'activité des commerces de proximité, elle sera à utiliser dans les commerces locaux adhérents à l'UCAM (Union des Commerçants et Artisans de Malestroit).
Monsieur le Maire précise que les employeurs bénéficient aussi d'une exonération de charges sociales jusqu'à 171 € par salarié.

Questions diverses

- Décès Serge LEBORGNE :

La famille remercie la municipalité pour la composition florale offerte pour ses obsèques. « Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu »

- **Marché estival – Eté 2021 :**
La commission se réunira prochainement afin d'étudier le règlement.
Un démarchage sera fait sur les marchés aux alentours afin de solliciter des exposants.
Capacité : 6 emplacements (exposants ou animations) dont 1 pour « les passagers ».
Les poubelles seront déplacées le jour du marché.
- **Budget participatif - Soutenir le projet des habitants :**
Un appel à projets sera lancé en 2021, une commission sera chargée de définir un cadre, les thématiques et les critères d'attribution.
La validation, le choix des actions et le montant attribué seront ensuite validés par le Conseil Municipal.
- **Formation ARIC des élus :**
Elle aura lieu le samedi 19 décembre 2020 de 9 H 00 à 17 H 00 dans la petite salle de la Mairie.
Le déjeuner sera pris sur place : plateaux repas pris chez le traiteur « Terre de Délices » de Bohal.
- **Christelle QUÉMARD et Yann PORT-HELLEC remercient Pascal GUÉZO, 1^{er} Adjoint, et Didier HURTEBIZE, Maire, pour les travaux de peinture qu'ils ont réalisés à la salle de sports.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

*Numéros délibérations transmises à la Préfecture 01-12-2020 à 09-12-2020
Affiché le 17 décembre 2020*

Le Conseil Municipal

Projet Nuits de la lecture

Initiative du Ministère de la Culture qui se déroulera du **21 au 24 janvier 2021**

Thème 2021 : Relire le monde.

Projet de programme :

vendredi 22

20h à 21h15 (horaire avancé à 18h si couvre-feu toujours en vigueur)

Chapelle salle paroissiale

20h à 20h15 :

lectures de voyage et lectures libres : disposition de divers livres sur une table et chaque personne ouvre une page et lit un passage.

20h15 à 21h15 :

lectures de Rémi Michel de Saint-Laurent-sur-Oust, journaliste et écrivain (livres et articles sur le voyage)

samedi 23 de 17h à 18h45

17h à 17h15

En extérieur, près de l'église

Ou si mauvais temps : repli dans le garage de Yann, à proximité

- crieur (Florent Bidaud, acteur professionnel de Sérent) :

annonce du programme + lecture de quelques extraits d'anciens bulletins paroissiaux

17h30 à 19h

La Correspondance

- contes enfants – Christelle

- contes adultes – conteuse professionnelle Marie Tanneux de Mauron.

2 groupes à suivre par conteuse

17h30 à 19h

Bar

- cadavres exquis : jeu qui consiste à faire écrire une phrase par les participants sans qu'ils connaissent ce que les autres ont écrit (Nina)

- cartes postales (distribution par Yann avec casquette du facteur de l'ancienne poste) :

- différentes cartes postales : inventées, anciennes, écrites par les élèves des CM1 CM2...

lectures (Joëlle Fegert)

dimanche 24

17h à 17h15

En extérieur, près de l'église

Ou si mauvais temps : repli dans le garage de Yann, à proximité

- crieur (Florent Bidaud, acteur professionnel de Sérent) :

annonce du programme + lecture de quelques extraits d'anciens bulletins paroissiaux

17h30 à 18h30

La Correspondance

- kamishibai (petit théâtre japonais) – Joëlle

2 groupes : 17h30 puis 18h

17h30 à 18h30

salle communale

-théâtre de marionnettes : Michel Vanacker

Organisation :

- sur inscription préalable
- petites jauges

Budget prévisionnel :

- Florent Bidaud (crieur) : 150 € par soirée soit 300 €
- Marie Tanneux : 230 €
- Total : 530 €